

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15
Pouvoirs : 02

Pour 15
Contre /
Abstention /

Date de convocation :
31/03/2026
Date d'affichage :
13/04/2026

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six,
Le sept avril,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Benoît RICHERMOZ, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Anne DEMOULINS, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Anaïs POCCARD-CHAPUIS, Dominique ROLLET

Messieurs Pierre ASTIER-PERRET, Marc COLLIN, Claude DEVILLE, Jean-Pierre GIACHINO, Matéo MOLLARET, Alix RICHERMOZ, Benoît RICHERMOZ et Laurent TRESALLET

Absents-Excusés :

Mesdames Céline CROSSMAN (pouvoir à Maryse FAVRE), Nathalie GARCIA (pouvoir à Laurent TRESALLET)

Madame Anaïs POCCARD-CHAPUIS a été élue secrétaire de séance.

Délibération N°2026/04/051 : Autorisation de cession d'un engin de déneigement
(Nom C.L. 3.2.2)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment les articles L 2122-1 et suivants,

Considérant qu'il est nécessaire de délibérer afin de décider de l'aliénation de biens mobiliers au-delà de 4 600 euros ;

Considérant que suite à l'acquisition d'un nouvel engin de déneigement, la commune n'a plus l'utilité de son ancien véhicule de marque CASE immatriculé 2833VJ73, qu'elle souhaite céder à l'entreprise LEGSA, fournisseur du nouvel engin ;

Il est précisé que le véhicule a été totalement amorti.

Il est donc demandé à l'assemblée d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la cession de ce véhicule pour un montant de 13 000 € auprès de l'entreprise LEGSA.

Après exposé et en avoir délibéré,

le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la cession du véhicule de marque CASE immatriculé 2833VJ73 pour un montant de 13 000 € auprès de l'entreprise LEGSA, aux conditions déterminées lors de l'achat du nouvel engin de déneigement ;
- **AUTORISE** la sortie de l'actif de la commune du véhicule de marque CASE immatriculé 2833VJ73 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

La Secrétaire de séance,
Anaïs POCCARD-CHAPUIS



Pour Copie Conforme :

Le Maire,
Benoît RICHERMOZ

